

Sujet : [INTERNET] Opposition installation centrale enrobés Marsac

De : xavier corbie <xavier.corbie@gmail.com>

Date : 21/06/2023 21:14

Pour : pref-consultation-enrobesduso@charente.gouv.fr

Madame la Préfète,

J'ai appris très récemment qu'une centrale à enrobés allait s'installer sur la commune de Marsac. Ce village et aussi celui d'Asnière sont essentiellement des terres agricoles qui depuis des années promeuvent l'agriculture raisonnée ou biologique, 1 viticulteur est en bio, 3 maraichers se sont installés et un verger de plusieurs hectares a été planté rien qu'à Marsac. La centrale se trouve à l'ouest de Marsac et à l'est d'Asnière sur Nouère qui seront situés en contre-bas. Les vents dominants vont emmener toutes les nuisances, produits polluants, odeurs, bruits, écoulement des eaux vers les habitants, les écoles, et les cultures. Ce site va générer aussi de nombreux transports qui vont rendre dangereuses les routes autour et dans ces deux villages.

On peut aussi se poser la question de la localisation de cette nouvelle centrale alors qu'il en existe une à 10kms à la Touche d'Anais. Peut-être peut-elle s'installer à côté ?

Installer une centrale à enrobée en plein milieu de la nature et d'une zone agricole est une aberration écologique, elle devrait être positionné dans une zone industrielle isolée mais peut-être n'est-elle plus la bienvenue là où elle se trouve actuellement.

Pour toutes ces raisons et toutes celles qui sont énumérées dans les différents courriers que vous avez reçu je suis profondément opposé à ce projet.

Je pense que tous les habitants concernés par cette installation auraient un profond sentiment d'injustice, un de plus, si ce transfert se faisait.

Certains que vous ne resterez pas insensible à ces arguments et aurez le souci de la santé des habitants de Marsac, d'Asnière et de tous les habitants qui sont proches de ce site, je vous pris d'agrèer, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations

Xavier Corbie